

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise
MESSAOUDI FOUAD
Adresse : Cité BELLE VUE
WILAYA EL OUED

OBJET : Mise en demeure N°01

Projet de : Travaux d'entretien des chambres circonscription CMP EL TARF

Contrat N°: AT/DO36/SDFS/DAL/65/2022
Bon de commande : N° 230235 du 16/07/2023
Ordre de Service ODS N° 125/2023 du 25/06/2023

Suite à votre les signalisations d'absence injustifiée par CMP EL TARF depuis la 21/01/2024 relatif aux **Travaux d'entretien des chambres circonscription CMP EL TARF**, vous êtes mise en demeure pour de reprendre les travaux de ce chantier dans un délai de 08 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs, en conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

Le Directeur Opérationnel
d'Algérie Télécom EL TARF

★ مسعودي فؤاد ★
مؤسسة تركيب الشبكات والمرافق الكهربائية والهاتفية
مخبري المنطقه الجبلية وادي
R.C.N. 2724092A04



ع/المدير العملي للإتصالات - الطارف -

